

Une nouvelle page s'ouvre avec l'équipe « Un Nouvel Élan pour Mauvezin »

Communiqué de presse



Une nouvelle page s'ouvre avec l'équipe « Un Nouvel Élan pour Mauvezin »

Communiqué :

Vendredi soir, la salle du conseil municipal de Mauvezin n'a pas désempilé pour la séance d'installation de la nouvelle équipe municipale. Près d'une cinquantaine de personnes avaient fait le déplacement pour assister à ce moment fort de la vie locale, également retransmis pour la première fois sur les réseaux sociaux.

Un signe de l'intérêt suscité par cette nouvelle mandature portée par la liste « Un Nouvel Élan pour Mauvezin », désormais aux responsabilités.

Sans surprise, Sébastien HILOU-LESPE a été élu maire à l'issue du scrutin, avec 15 voix, contre 4 bulletins blancs. Il a ensuite reçu l'écharpe tricolore, symbole de sa fonction, sous les regards attentifs des élus, de l'opposition et des habitants présents.

Visiblement ému, le nouveau maire a pris la parole pour remercier les Mauvezinois de la confiance accordée. Dans un discours empreint de sincérité, il a salué le travail de l'équipe sortante et affirmé sa volonté de conduire un mandat placé sous le signe de l'écoute, du respect et du dialogue.

Dans la continuité de la séance, le conseil municipal a procédé à la mise en place de son exécutif. Cinq adjoints ont été élus afin de couvrir les grands domaines de l'action municipale :

- Réjane SALAGNAC, 1ère adjointe, à la Solidarité et de la Santé.
- Jean-Michel CAPRICE, 2ème adjoint aux Travaux, à l'Urbanisme et au Développement Durable.
- Sandrine LACOURT, 3ème adjointe aux Sports et à la Jeunesse.
- Thierry HALBAUT, 4ème adjoint à la Communication, aux Finances, et à la Tranquillité Publique.
- Reine PIERSON, 5ème adjointe à la Culture et à l'Animation.

Ainsi qu'une délégation "Communication auprès des Institutions" pour Mathieu GRECK POURRAT.

Les commissions municipales ont été constituées dans la foulée, avec la participation de membres de l'opposition, traduisant une volonté d'associer l'ensemble des élus au fonctionnement de la collectivité et seront finalisées juste avant les élections pour la CCBL.

Sur le plan financier, les élus ont fait le choix de la prudence en conservant des indemnités inférieures aux plafonds autorisés, identiques à la précédente municipalité, permettant de dégager une économie annuelle d'environ 16 800 euros pour la commune.

La séance a également été marquée par un rappel aux valeurs de la Charte de l'Élu Local, notamment en matière de respect et de probité. A la suite d'un incident évoqué en lien avec une publication sur les réseaux sociaux, le maire a immédiatement pris ses distances avec ces propos et l'équipe « Un Nouvel Élan pour Mauvezin » a affirmé sa désolidarisation, assurant son attachement à des échanges respectueux entre élus.

Au-delà de ces premiers actes, c'est l'image d'une équipe désormais en ordre de marche qui s'est dégagée. Portée par une forte mobilisation citoyenne et une volonté affichée de proximité, la nouvelle municipalité entame son mandat avec l'ambition d'insuffler un véritable nouvel élan à Mauvezin.

La soirée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un moment de partage, symbole d'un mandat qui débute sous le signe du collectif et de l'engagement au service des